Projet étudiant

Dépenses		Revenus	
La réservation de salle	805.00$	AUTOFINANCEMENT	
le DJ	460.00$	1. Billet de fête (bal) (45% billets)	3600.00$
PHOTOGRAPHE	400.00$	2. Levée de Fonds	[redacted]$
Decoration	200.00$	3. (Tiperie)	[redacted]$
(90 pers) Nourriture	≈ 2700.00$	4. ≈ 200.00	$
	$	5.	$
	$	FONDATION DU CVM	$
	$	COMITÉ	$
	$	AUTRES	
	$	6.	$
	$	7.	$
	$	8.	$
	$	9.	$
	$	10.	$
	$		$
	$		$
	$		$
	$		$
	$		$
	$		$
	$		$
	$		$
	$		$
	$		$
	$		$
	$		$
	$	SUBVENTION AGECVM	800.00 $
TOTAL	4,565.00$	TOTAL	4,700.00$

Signatures

Jaskiranpreet S.	Megan Rivest
NOM: Jaskiranpreet Singh	NOM: Megan Rivest

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre projet étudiant. Si votre demande est retenue, il vous faudra alors compléter le formulaire *Suivi de subvention étudiante* et vous présenter à un Bureau exécutif pour valider le déboursé de votre subvention étudiante.

À remettre avant le 03 février 2023, 17h00

AGECVM, 255, Ontario Est, local A3.85, Montréal, Québec, H2x 1X6

Téléphone: (514) 982-0496
Télécopieur: (514) 982-3428